

Monsieur, Madame, ayant pour rôle de chef de l'établissement à,

Soucieux(se) de préserver l'intégrité psychique et la pudeur de mon enfant, ainsi donc de ne pas nuire à son bon développement, je vous signifie par la présente que mon enfant en classe de, ne participera en cette année scolaire 2024-2025, à aucune séance d'**Éducation à la Vie Affective Relationnelle et à la Sexualité**, quelle qu'en soit sa dénomination, quelle qu'en soit sa forme : cours, séances, spectacles, projections, sorties, lectures, études de documents ou autres... et quels que soient la matière ou le cours dans lesquels elle serait intégrée.

La sexualité, suivant la Convention Européenne des Droits de l'Homme et la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, relève de la vie privée familiale, et donc directement de l'autorité parentale pour les mineurs.

Je précise également que « l'Article 227-17 » du Code Pénal, réprime : « Le fait, par le père ou la mère, de se soustraire, sans motif légitime, à ses obligations légales au point de compromettre la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation de son enfant mineur [...] L'infraction prévue par le présent article est assimilée à un abandon de famille pour l'application du 3° de « l'article 373 » du Code Civil », c'est pourquoi je réitère expressément ma demande précédemment exprimée pour que ne participe pas à ces cours, activités et ou séances, et demande à ce que mon enfant soit pris en charge dans une autre classe pendant ce temps. Si ces alternatives ne pouvaient être envisagées, je vous demande de m'en informer au plus tôt, afin que je puisse venir le chercher.

S'il me semble nécessaire d'aborder des sujets de prévention, de respect et de tolérance avec notre enfant, titulaire de l'autorité parentale, et selon « l'Article 2 du Protocole additionnel n°1 » de la Convention Européenne Des Droits de l'Homme qui impose le respect des convictions philosophiques et religieuses des parents, je me réserve la prérogative d'évoquer ces sujets avec mon enfant dans le cadre de la sphère privée et familiale.

Pourriez-vous me retourner ce courrier signé par vous-même, Mr, Mme, ayant pour rôle de chef d'établissement, afin de me garantir le respect de ma requête ?*

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

La présente déclaration est rédigée en 2 originaux, dont un est remis à chacune des parties qui le reconnaît pour servir et faire valoir ce de droit.

En cas de refus de votre part ou de fin de non recevoir, je vous demande de me retourner l'avis d'engagement de responsabilité ci-joint, dûment rempli.

* **N.B** : Article D111-4, Code de l'Éducation :

Le directeur d'école, le chef d'établissement et les enseignants veillent à ce qu'une réponse soit donnée aux demandes d'information et d'entrevues présentées par les parents. Toute réponse négative doit être motivée.

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006525718

Date et signatures, précédées de la mention « Lu et approuvé » :

**du chef d'établissement et
cachet de l'établissement :**

du représentant légal :